

# Keytrade Bank Visa Gold « Vols d'espèces suite à un retrait »



## Document avec information sur le produit d'assurance

Assureur : Inter Partner Assistance NV, une compagnie d'assurance belge reconnue sous le numéro 0487, RPR Brussel TVA BE0415.591.055, Avenue Louise 166, 1000 Bruxelles

Référence du produit : XXXXX

*Le but de ce document est de vous donner un aperçu des principales garanties et exclusions relatives à cette assurance. Ce document n'a pas été personnalisé en fonction de vos besoins spécifiques et les informations qu'il contient ne sont pas exhaustives. Pour plus d'informations, consultez les conditions contractuelles et précontractuelles concernant ce produit d'assurance.*

### Quel genre d'assurance est-ce?

Il s'agit d'une assurance dont le but est de rembourser les espèces retirées par l'assuré à un distributeur automatique d'argent liquide à la suite d'un vol aggravé



### Qu'est-ce qui est assuré?

#### ✓ Garantie

L'assureur rembourse les espèces retirées par l'Assuré à l'aide de la carte Keytrade Bank Visa Gold à un distributeur automatique d'argent liquide lorsque les espèces sont volées à l'assuré dans les 4 heures qui suivent le retrait à la suite d'un vol aggravé (vol avec effraction, agression ou menace) porté sur ce dernier



### Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

- ✗ Le vol aggravé survenu au-delà des 4 heures qui suivent le retrait d'espèce à un distributeur automatique d'argent liquide
- ✗ Le vol simple qui n'est pas aggravé



### Y a-t-il des limitations de couverture?

**EXCLUSIONS LES PLUS IMPORTANTES (non-exhaustive)**



### Où suis-je couvert?

- ✓ Dans le monde entier.



### Quelles sont mes obligations?

- En cas de sinistre, l'assuré doit, dès qu'il constate le vol des espèces retirées :
  - o Faire un dépôt de plainte auprès des autorités de police compétentes dans un délai de 24h suivant le sinistre ;
  - o Déclarer le sinistre auprès de l'assureur en lui envoyant la déclaration de sinistre complétée et signée le plus rapidement possible
- Le formulaire de déclaration doit comprendre tous les documents listés ci-dessous :
  - o Le procès-verbal de la plainte ;
  - o La copie du décompte de la carte de crédit prouvant le retrait avec la carte de crédit à un distributeur automatique d'argent liquide ;
  - o Copie du certificat médical ou témoignage relatant par écrit les circonstances du vol aggravé, daté et signé, ou toute autre preuve du vol aggravé



### Quand et comment dois-je payer?

Les cotisations sont payables selon les modalités fixées dans les conditions particulières.



### Quand la couverture commence et se termine?

L'assurance entre en vigueur à la date fixée dans les conditions particulières.



### Comment puis-je annuler mon contrat?

D'une part les parties peuvent donner la résiliation par lettre recommandée à la poste, par exploit d'huissier ou par remise de la lettre de résiliation contre récépissé au moins trois mois avant son échéance.

D'autre part, le preneur d'assurance peut mettre fin au contrat::

(a) après chaque déclaration du sinistre. Cette résiliation doit être notifiée au plus tard un mois après paiement de l'indemnité ou la notification du refus d'intervention. Les effets du contrat cessent après un mois à compter du lendemain du dépôt à la poste de la résiliation par lettre recommandée.

(b) Dans les 30 jours après la conclusion de la police d'assurance. La police se termine avec effet immédiatement au moment de notification écrite par l'assuré au assureur. Ce droit de renonciation n'est pas applicable si l'assureur est déjà intervenu.